



PROJET
PROLONGATION DES
INFRASTRUCTURES
D'ÉGOUT
ET
REPLACEMENT DES
INFRASTRUCTURES
D'AQUEDUC POUR
VOTRE SECTEUR

Municipalité du Village de Val-David
Février 2022



Ordre du jour

🚧 Objectifs du projet

🚧 Historique

🚧 Le projet

- Caractéristiques
- Rôles
- Échéancier
- Coûts
- Impact des travaux

🚧 Branchement citoyen

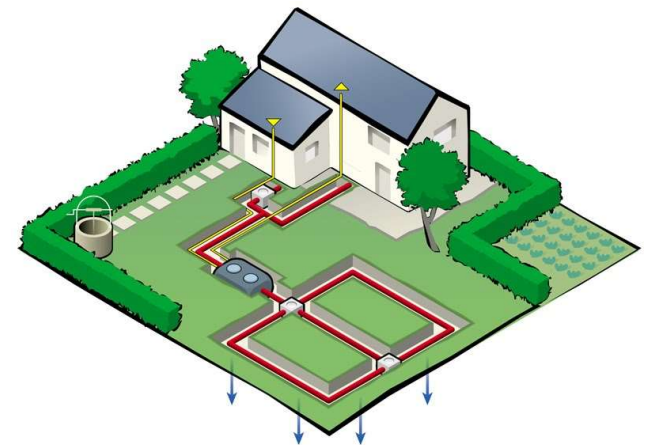
🚧 Prochaines étapes

🚧 Retombées du projet

🚧 Questions

Problématiques

- **Installation septique en fin de vie (≈ 25 ans)**
 - Ne traite plus les eaux usées comme il le faut
 - Des pathogènes peuvent causer des maladies
 - Le nitrogène et le phosphore peuvent polluer les cours d'eau
- **Remplacement installation septique**
 - Nécessite un espace suffisant respectant le Q-2, r. 22
 - Sol drainant naturel (non remanié) \neq pas champ d'épuration au même endroit
- **Alternatives :**
 - Fosses scellés à vidanger plusieurs fois/an
 - Égout sanitaire municipal



Problématiques



- **Nombre élevé de fosses septiques du secteur en fin de vie utile :**
 - 2021 - Première résidence ayant reçu un constant de non-conformité ne pouvant remplacer la fosse ni l'utiliser.
- **Superficie non conforme** (1 500 m² ou 2 000 m² pour un terrain riverain) = **57 % des terrains du secteur**
- **Risque pour la qualité de l'eau de la Rivière-du-Nord** ainsi que de la nappe phréatique (nitrite, phosphore, etc.)
- **Risque de contamination d'une source d'approvisionnement en eau potable** (coliformes et autres pathogènes)

Pas seulement à Val-David... **St-Georges-de-Clarenceville :**

Aucun aqueduc ni égout sanitaire, le projet chemine depuis 20 ans.

42 des 59 puits échantillonnés sont contaminés à E.Coli (provenant des fosses septiques) c'est un coût de 5 000 \$ par résidence qui est attendu.

<https://www.lapresse.ca/actualites/2021-07-12/saint-georges-de-clarenceville/un-village-a-sec.php>



Objectifs du projet

Objectifs du projet

Le projet concerne 115 lots et permettra le branchement de 121 logements (89 immeubles) au réseau d'égout et 9 nouvelles résidences au réseau d'aqueduc et éliminer les installations non conformes avant qu'elles présentent un danger pour l'environnement et pour la santé des citoyen.nes.

Infrastructures

- Assurer la pérennisation du secteur avec des installations conformes

Environnement

- Éviter la contamination de la nappe phréatique et éviter les impacts négatifs sur l'eau de la rivière du Nord

Bien-être des résidents

- Assurer une alimentation en eau potable de qualité
- Éviter qu'en raison de fosses septiques non-conformes des citoyen.nes ne puissent plus occuper leur logement

Impact financier

- Éviter des augmentations de coûts considérables si le projet est à nouveau retardé

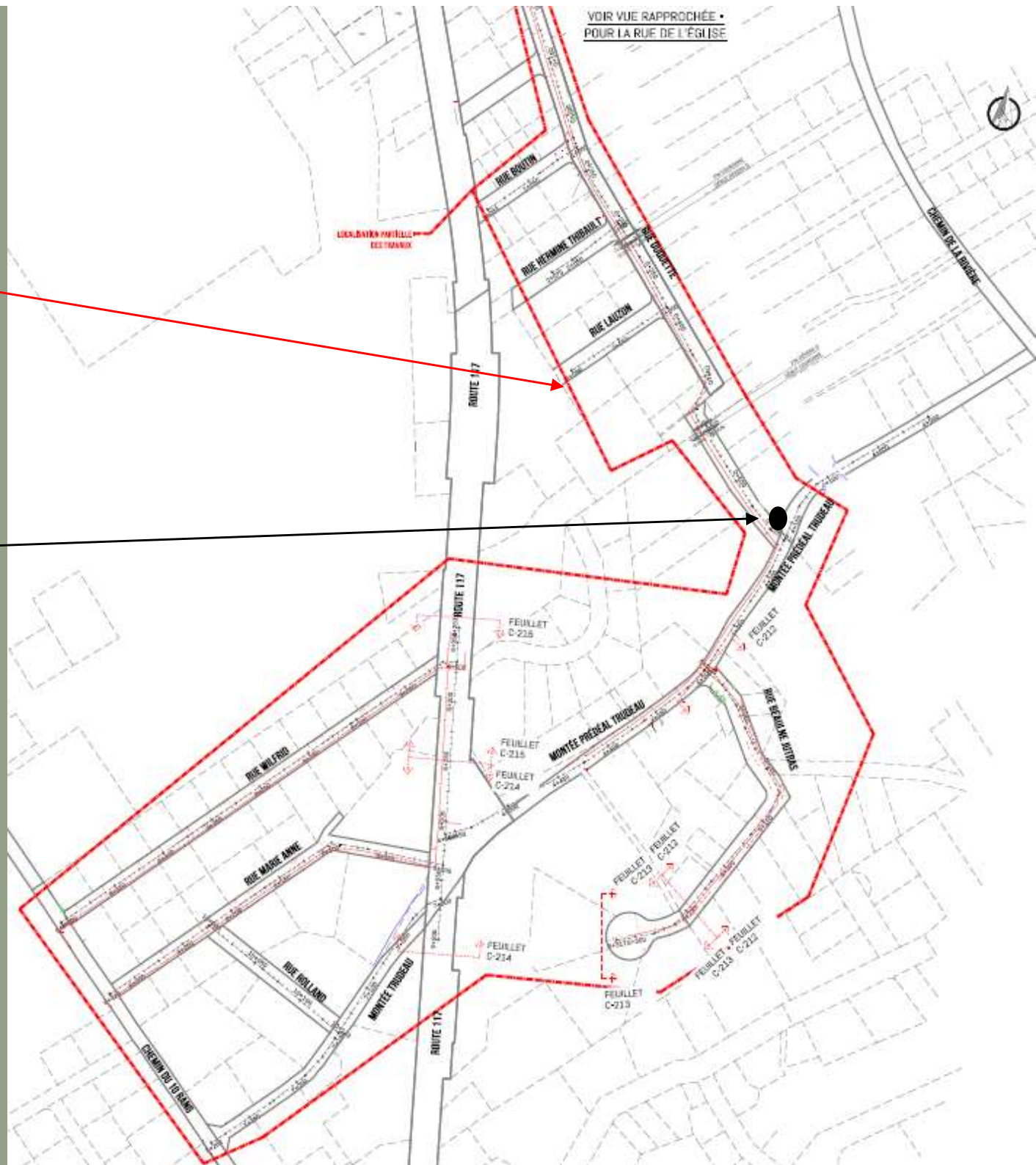
Historique du projet



- 2011** : Début des études de faisabilité
- 2012** : Refus de financement du gouvernement du Québec
- 2015** : Reprise des négociations avec le gouvernement
- 2019** : Confirmation de la subvention pour les plans et devis
- 2020** : Appel d'offres pour les plans et devis
- 2021** : Réalisation des études complémentaires, préparation des plans et devis et demande d'autorisation environnementale auprès du gouvernement

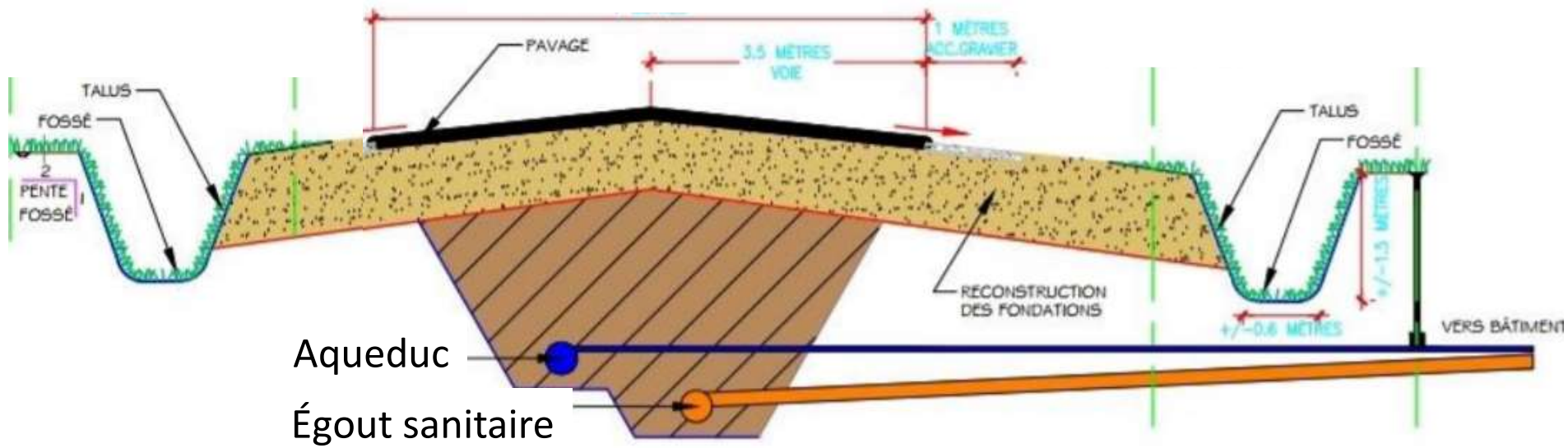
LE PROJET

- Prolongement du réseau d'égout
- Remplacement de l'égout sous la rue de l'Église
- Installation d'un poste de pompage
- Remplacement de l'aqueduc
- Mise à niveau des infrastructures routière
- Pavage et drainage pluvial

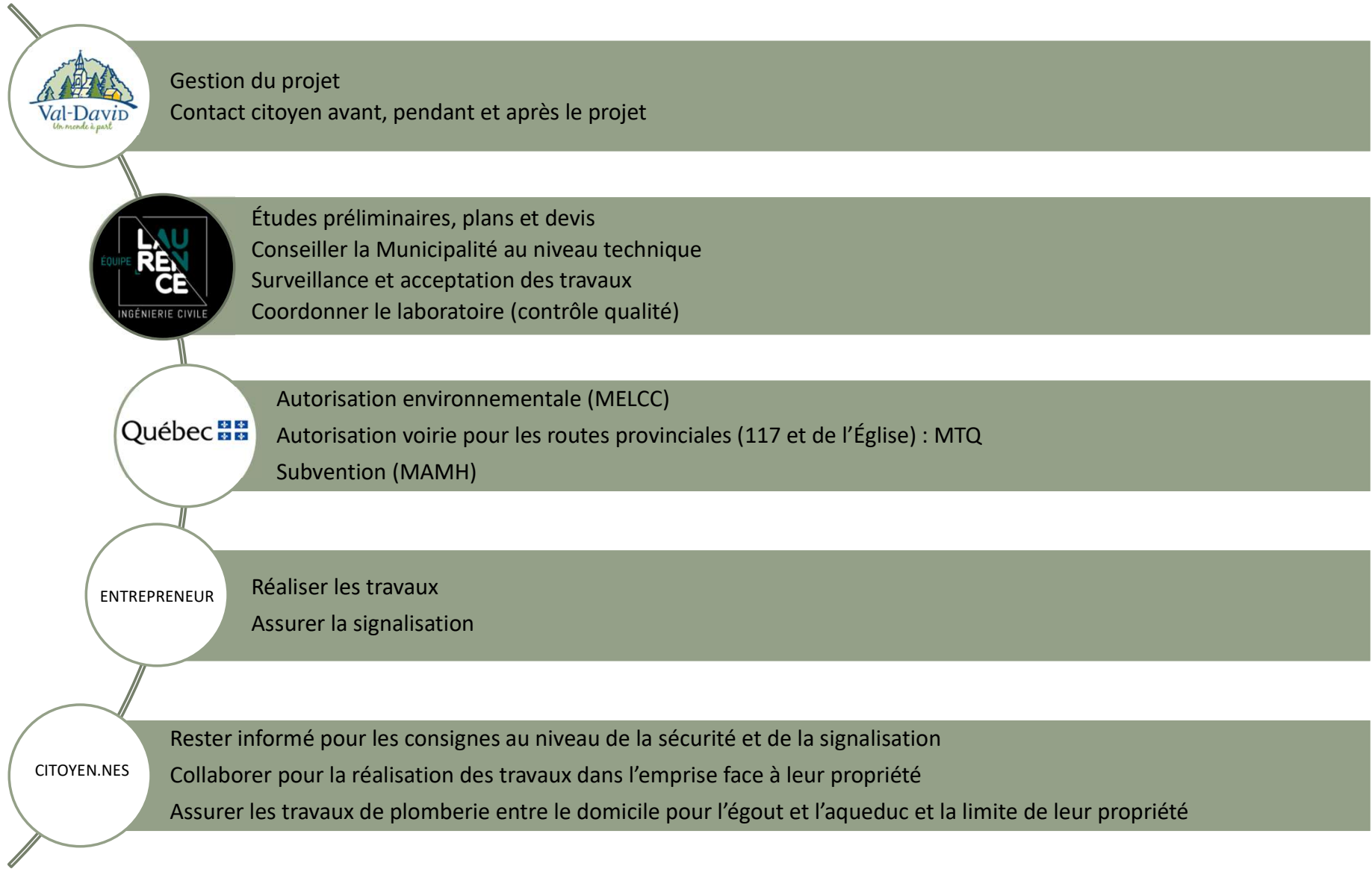


Caractéristiques

6,8 m (\approx 22 pieds)



Les rôles



Échéancier

Mars 2021 à février 2022

Études, plans et devis

Janvier 2022 à mai 2022

Demande de subvention, d'autorisation environnementale et de voirie et règlement d'emprunt

Réalisation des travaux

16 à 20 semaines à compter de la réception des autorisations

Coûts du projet

	Total	Propriétaires du secteur	Gouvernement du Québec (TECQ-PRIMEAU)
Plans, devis et surveillance	255 000 \$	30 000 \$	225 000 \$
Travaux 10 rues	5 150 000 \$	3 092 000 \$	2 058 000 \$
Rue de l'Église	587 000 \$	358 400 \$	228 600 \$
Total	5 992 000 \$	3 480 400 \$	2 511 600\$

Propriétaires du secteur / taxation sectorielle

Le réseau d'aqueduc et d'égout est payé par chaque propriétaire qui bénéficie du service. Lors de l'ajout d'un ou des service(s), l'investissement initial doit être assumé par les propriétaire du secteur. Si une partie des travaux bénéficie à l'ensemble de la population (ex. : raccorder le garage municipal ou la rue de l'Église) la taxation liée à cette portion des travaux est répartie entre tous les propriétaires.

Estimation des coûts et subventions

Il est important de préciser que les coûts sont des estimations en fonction des plans et devis, les coûts seront connu lors de l'appel d'offres public (généralement +/- 10 %). Les subventions sont des estimations basées sur les chartes du gouvernement, mais sont en attentes de confirmation.

Coûts du projet (suite)

	Maison (évaluée à 200 000 \$)	Lot vacant
Taxe sectorielle*	1 985 \$	500 \$
Taxe annuelle aqueduc/égout	144 \$ / 112 \$	N/A
Branchement et modification à la plomberie	Variable entre 5 et 10 000 \$	N/A

Taxation sectorielle

- Taux d'intérêt de 5 %
- Taxation sur 40 ans
- Taxation répartie entre les propriétaire selon la valeur foncière
- Le paiement est estimé pour 115 lots dont 89 bâtis

Coûts du projet (suite)

BRANCHEMENT AU NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT		REMPACEMENT DE L'INSTALLATION SCEPTIQUE	
Taxe sectorielle	1 985 \$/an	Installation (durée de vie de 25 ans)	Entre 12 et 25 000 \$
Branchement et modification de la plomberie	Entre 5 et 10 000 \$	Test de sol et permis	800 \$
Taxe annuelle égout	112 \$	Vidange et inspection	250 \$
Coût de revient annuel sur 40 ans	Entre 2 220 \$ et 2 350 \$	Coût de revient annuel	Entre 760 \$ et 1 280 \$

Coûts du projet (suite)

BRANCHEMENT AU NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT		REPLACEMENT PAR UNE FOSSE SCELLÉE	
Taxe sectorielle	1 985 \$/an	Installation (durée vie 25 ans)	Entre 12 et 25 000 \$
Branchement et modification de la plomberie	Entre 5 et 10 000 \$	Test de sol et permis	800 \$
Taxe annuelle égout	112 \$	Coût vidange annuel (1 vidange / mois)	3 450 \$
Coût de revient annuel sur 40 ans	Entre 2 220 \$ et 2 350 \$	Coût de revient annuel	Entre 3 960 \$ et 4 480 \$

Impacts des travaux

Services temporaires

- Alimentation temporaire en eau – via un réseau hors sol
- Raccordements aux résidences par la sortie d'arrosage
- Validation périodique de la qualité de l'eau

Circulation

- L'entrepreneur doit assurer un maintien de la circulation en dehors des heures des travaux
- Il doit maintenir l'accès aux bâtiments publics et aux résidences du quartier.

**Accès aux propriétés en véhicule peut être restreint pendant les heures dédiées aux travaux et certains soirs de semaine.*

Nuisances, poussière et bruit

- Poussière : mise en place d'abat de poussière et d'arrosage
- Bruit de jour sur semaine

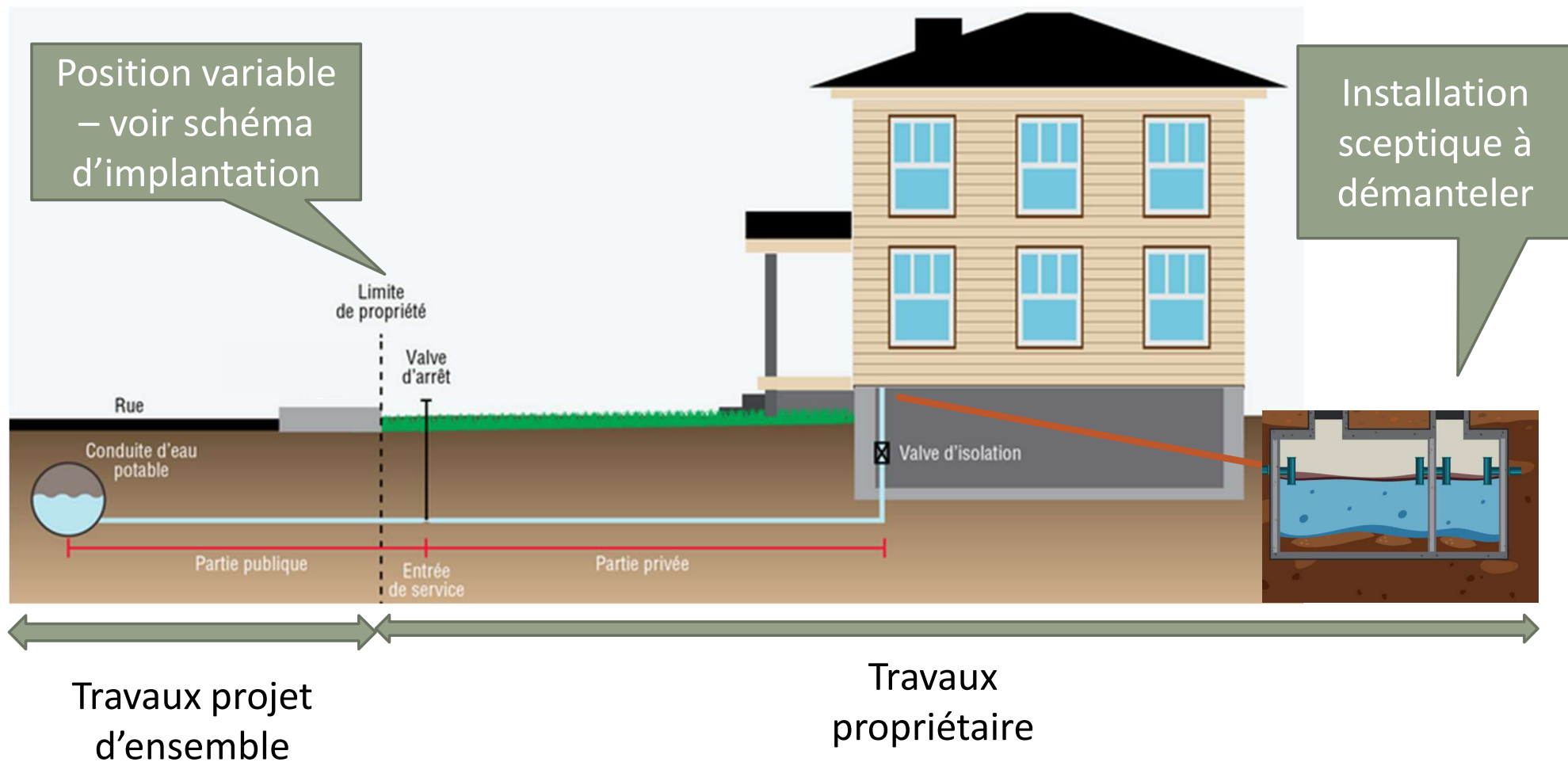
Services

- Collecte des matières résiduelles assurée



Branchement citoyen

Raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout





Prochaines étapes et retombées du projet

Prochaines étapes

- Documentation individuelle pour chaque propriétaire incluant :
 - Fiche d'information du projet
 - Formulaire de demande de branchement
- Règlement d'emprunt : mars 2022
- Retourner le formulaire de demande de branchement au plus tard le 1^{er} avril 2022
- Été et automne 2022 : Réalisation des travaux
- 2022- et suivantes : planifier et réaliser les branchements résidentiels au réseau et le démantèlement des fosses sceptiques

Retombées du projet

- Solution viable pour les terrains trop petits pour le remplacement des fosses septiques dans le secteur
- Assurer la protection de la qualité de l'eau de la nappe phréatique du secteur et de la rivière du Nord
- Meilleure protection de l'alimentation en eau potable de Val-David
- Améliorations significatives aux infrastructures routières : asphalte, drainage pluvial, sécurité, intersections
- À moyen terme : augmentation de la valeur des résidences du secteur et développement des lots vacants

Communications

Suivez nos communications générales concernant l'avancement du projet et ses impacts sur nos divers réseaux de communication (site Internet, Facebook, Voilà!, Journal Ski-se-Dit, bulletin courriel, etc.)



Pour recevoir des alertes ciblées par téléphone, courriel ou messagerie texte, nous vous invitons à vous inscrire sur le Système d'alerte aux citoyens sur la page d'accueil du site valdavid.com.



Communications

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS?

Appelez ou écrivez au Service des travaux publics

Catherine Fiset

travauxpublics@valdavid.com

819 324-5678, poste 4223

Merci

PÉRIODE DE QUESTIONS

